



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

E'mail : communistes@sitecommunistes.org

03/04/2023

Résumé des questions économiques et sociales: semaine n° 116 du 03 avril 2023

CONGRÈS DE LA CGT : FAIT EXCEPTIONNEL, LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA DIRECTION SORTANT MIS EN MINORITÉ !

La presse tente d'attribuer cette situation au seul fait du choix de la succession de Philippe Martinez. Mais il s'agit de bien plus et du jugement à la fois sur le bilan d'une stratégie adoptée depuis de nombreuses années et sur les orientations à définir pour les années à venir.

Le débat a confirmé l'unité de l'organisation sur la mobilisation sur les retraites. Il n'a en revanche pas forcément été pour autant tourné à l'avantage de Philippe Martinez et de la candidate désignée à sa succession, Marie Buisson. Si, en 2019, seule une poignée d'interventions **avait fustigé une direction confédérale jugée pas assez combative**, cette fois, les critiques se sont largement exprimées.

La déclaration de Philippe Martinez **soutenant la proposition de l'intersyndicale de demander une « médiation » sur la réforme des retraites** a focalisé les critiques comme, encore, l'adhésion au collectif *Plus jamais ça* avec Greenpeace mais aussi **la démarche unitaire résumée à une collaboration avec la CFDT**. A chaque fois, était souligné le fait que ces stratégies ont été engagées « *sans débat* ». « *C'est la conséquence de ne pas avoir associé l'organisation aux décisions dans une vision verticale de la direction de la confédération* », a souligné un militant.

Le rapport d'activité a été rejeté : 50, 32 % contre et 49,68 % pour ; avec 5,13 % d'abstentions.

C'est une première dans la CGT. Ce résultat montre qu'une majorité de syndiqués ont tenu à manifester par ce vote leur désaccord avec l'orientation donnée au travail confédéral.

Sophie Binet désignée pour succéder à Philippe Martinez :

Les propositions pour porter la favorite désignée: Marie Buisson à la tête du syndicat ont été rejetées. Après de longues discussions, c'est la secrétaire générale de l'Ugict, Sophie Binet, qui a été désignée.

Jusqu'à présent secrétaire générale de l'Ugict, Sophie Binet ne faisait pas partie des favorites à la succession de Philippe Martinez. Le nom de cette conseillère principale d'éducation née en 1982, ex-figure de la lutte contre le CPE, a émergé après les échecs des deux propositions de Marie Buisson puis de Céline Verzeletti.

Etudiante en philosophie à Nantes et ancienne membre du bureau national de l'Unef, Sophie Binet est devenue conseillère principale d'Education en lycée professionnel à Marseille puis en Seine-Saint-Denis. Elle fait depuis partie de l'Ugict-CGT.

Première décision à prendre rapidement !

Les congressistes de la CGT réunis avaient approuvé jeudi soir, à une large majorité, le document d'orientation proposé par la direction, après de vifs débats. Ce texte qui définit la ligne de la centrale pour les trois prochaines années, a été approuvé avec 72,79 % des voix. La direction avait pris soin de tenir compte d'un certain nombre d'amendements, afin d'arrondir les angles sur les dispositions les moins consensuelles.

L'issue du congrès de la CGT pourrait avoir des incidences sur ses orientations, et sur sa place au sein de l'intersyndicale qui mène depuis des mois la bataille contre la réforme des retraites, et a soulevé un mouvement social d'une ampleur inédite depuis des décennies. Les délégués des Syndicats ont rejeté le "*Plus jamais ça*" et le projet de fusion avec la FSU ou Solidaires dans le document d'orientation, et réaffirmé le caractère de classe de la CGT.

Il n'y aura ni médiation, ni compromis !

La CGT réaffirme son exigence d'une retraite pleine et entière à 60 ans avec des départs anticipés pour tous les travaux pénibles et le maintien de tous les régimes spéciaux.

Les délégué-e-s du 53ème congrès de la CGT condamnent avec la plus grande fermeté les actes policiers et des patrons. D'où qu'elles viennent, les violences ne réduiront pas la colère du monde du travail qui anime cette mobilisation sociale historique. La CGT condamne les réquisitions et le non-respect du droit de grève, droit à valeur constitutionnelle. La CGT exige la suppression de toutes les poursuites judiciaires des militant.e.s dans le cadre d'actions syndicales et de manifestations.

Compte-tenu de l'importance du congrès de la CGT, nous publierons dans le prochain Communistes-Hebdo une analyse complète de ce dernier.

STORENGY : DANS L'OISE, LES GAZIERS ONT PASSÉ LES 26 JOURS DE GRÈVE !

Déterminés à sauver leur régime spécial, les gazières de Storengy, à Gournay-sur-Aronde (Oise), maintiennent dans le calme leur piquet de grève. Mais après bientôt un mois, tout risque de dérapage n'est pas écarté.

Mobilisés depuis la première journée du 19 janvier, à raison d'une à trois journées par semaine, les salariés de l'entreprise Storengy (filiale du groupe Engie), spécialisée dans le stockage souterrain de **gaz naturel**, à Gournay-sur-Aronde, haussent le ton.

Les salariés en ont marre. Ils ont cotisé toute leur vie pour une retraite décente à 55 ans. On a déjà pris 2 ans et demi supplémentaires en 2010, avec un premier recul de l'âge du départ à la retraite. Maintenant, on nous annonce qu'on devrait travailler plus longtemps et toucher des pensions moindres alors qu'on cotise plus !

« Il ne faut pas que le gouvernement oublie qu'en 1946, ce régime spécial a été créé afin de **fidéliser les effectifs** des entreprises électriques et gazières, faute de pénurie de main d'œuvre », rappelle le responsable gaz à la CGT Énergie.

Avant d'exiger : « *nous revendiquons nos conquies et nos acquis : la reconnaissance de la **pénibilité**, une pension de retraite à hauteur de 75% de notre dernier salaire et un âge de départ à la retraite décent.* »

« Hier, nous avons fait face aux menaces de la direction. Un salarié gréviste de la CGT a exercé son **droit de grève** et refusé la réquisition demandée par les chefs de site, qui n'ont pas respecté les modalités et la procédure en vigueur », s'indigne le délégué syndical CGT. « *Il est désormais visé par des **mesures disciplinaires** !* ».

Si la direction ne fait pas machine arrière, des choses vont se passer, en plus de notre bataille contre cette réforme injuste et injustifiée. Que la direction en soit assurée, à la CGT, nous ne laisserons pas faire.

SAINT-NAZAIRE : LES GENDARMES DÉLOGENT LES GRÉVISTES DU PIQUET DU DÉPÔT PÉTROLIER SFDM !

Une fois de plus, la répression s'abat sur les grévistes de Saint-Nazaire. Les gendarmes veulent à nouveau débloquer le dépôt SFDM, point d'entrée stratégique des produits pétroliers en France.

C'est la deuxième fois que les forces de répression tentent de déloger les grévistes et leurs soutiens du dépôt pétrolier SFDM, situé près de la raffinerie Total de Donges, en Loire-Atlantique. Ce dépôt est particulièrement important car il est le départ d'un pipeline allant de la Loire Atlantique jusqu'à Metz, alimentant tout du long plusieurs dépôts pétroliers desquels partent les camions citernes.

Dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 mars, les CRS étaient déjà intervenus devant le piquet de grève des raffineurs, énergéticiens, dockers et autres secteurs du monde du travail pour débloquer le dépôt, n'hésitant pas à tirer au flashball sur les dockers. Ce mardi, de nombreux travailleurs avaient décidé de bloquer de nouveau le dépôt pétrolier à partir du 9h du matin, contre la réforme des retraites et le passage en force du gouvernement.

Les grévistes savaient que le blocage était de nouveau menacé de répression, dans l'après-midi, une brigade de gendarmerie est arrivée sur place, commençant à déloger les grévistes sur le coup de 18h. Il s'agit d'une volonté claire de réprimer le durcissement du mouvement du côté des raffineurs, après qu'aient été imposées des réquisitions sur la raffinerie Total de Donges, afin d'alimenter le dépôt pétrolier de Vern-sur-Seiche, près de Rennes, pour faire face à la pénurie de carburants qui s'approfondit en Bretagne.

Malgré la violente répression, les raffineurs de Total Donges, dont la raffinerie est à l'arrêt, restent en grève reconductible, et ne produisent de ce fait aucune goutte de carburant.

RETRAITES : MANIFESTATION AVANT L'ARRIVÉE D'EMMANUEL MACRON À SAVINES-LE-LAC POUR PRÉSENTER LE «PLAN EAU» !

Plus de 200 manifestants se sont rassemblés ce jeudi matin dans ce village des Hautes-Alpes, à l'appel notamment de la CGT. Deux personnes ont été interpellées.

Les syndicats l'avaient annoncé, ils ont tenu parole. Environ une centaine de manifestants se sont rassemblés jeudi 30 au matin à Savines-le-Lac (Hautes-Alpes), où Emmanuel Macron doit présenter à 12h30 le «plan eau» du gouvernement.

Le comité d'accueil, qui brandissait des drapeaux syndicaux ou de la Confédération paysanne, a été bloqué par les gendarmes en début de matinée. Assis sur la route, les manifestants scandaient «*Macron démission*», avant que l'atmosphère ne se tende et que les forces de l'ordre ne les repoussent à la sortie du pont de Savines-le-Lac, où la circulation était très perturbée.

LE TRÉPORT (SEINE-MARITIME) : SOUTIEN POUR LES PÊCHEURS, VENTE DE POISSON INTERROMPUE, MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL !

Les pêcheurs sont inquiets pour l'avenir de leur profession. Au Tréport, la mobilisation est visible : des étals sont fermés et les élus ont voté une motion de soutien.

La mobilisation s'organise au Tréport, pour soutenir les pêcheurs. Ceux-ci sont inquiets pour l'avenir de leur profession depuis que la commission européenne prévoit d'interdire **le chalutage de fond dans les aires marines protégées d'ici 2030**.

Ainsi le conseil municipal a-t-il voté mercredi 29 mars 2023 une **motion en faveur de la pêche artisanale**.

Le maire du Tréport **Laurent Jacques** l'a lue en début de conseil : « *Les pêcheurs n'ont pas l'habitude de se plaindre. Mais cette fois, la coupe est pleine* ». C'est la vie de 200 marins du Tréport et de leurs familles qui sont aujourd'hui remises en cause.

Le maire précise qu'avec cette nouvelle réglementation, « *sur notre littoral, près de 90% de la zone sera interdite en 2030, autant dire demain, à tous les arts traînants comme le chalut et la drague, qui sont les principales techniques utilisées ici* ».

En votant cette motion, le conseil municipal demande notamment au comité régional des pêches d'être à l'écoute de l'ensemble des artisans-pêcheurs du littoral. **Il est aussi demandé au Président de la République d'intervenir auprès de l'union européenne pour soutenir la pêche française.**

Dans la cité portuaire, en signe de soutien, la poissonnerie de la cote était fermée jeudi 30 mars, tout comme les vendeurs qui proposent du poisson en vente directe, sur le quai.

Le maire du Tréport précise que la mobilisation pourrait prendre de l'ampleur dans les jours qui viennent. De fait, certains supermarchés du secteur ont fermé temporairement leur rayon poissonnerie en signe de soutien.

L'USINE BUITONI DE CAUDRY VA FERMER !

Un an après le scandale des pizzas contaminées, Nestlé a annoncé jeudi 30 mars la fermeture définitive de son usine du Nord.

La direction de l'usine avait donné rendez-vous aux représentants des salariés à 9 heures pour leur annoncer sa décision sur l'avenir du site, qui emploie 200 salariés, et dont l'activité est déjà suspendue depuis début mars en raison, selon Nestlé, d'une chute des ventes.

Les syndicats et salariés avaient préparé un accueil particulier à leur direction ce jeudi matin : **huées et tas de fumier à l'entrée du site !!!**

Une centaine d'employés se sont réunis au petit matin devant l'usine, dont les grilles ont été recouvertes de croix noires avec le nom de chacun, sa date d'embauche et le 30 mars 2023 comme fin symbolique. « *Nestlé rassasié, salariés accablés* », pouvait-on lire sur une banderole à l'entrée. Les lieux ont en partie été recouverts d'une épaisse fumée noire de pneus brûlés, visible à des kilomètres à la ronde.

FACE À LA GRÈVE : LA RÉPRESSION PARTOUT, PRINCIPALEMENT DANS LES ENTREPRISES !!!

Non content de réprimer les manifestants dans la rue, le gouvernement réprime aussi les grévistes dans leurs entreprises. Répression des syndicalistes, réquisition des grévistes... une chose est sûre : si le gouvernement réprime autant, c'est parce que la grève lui fait peur.

Les violences policières pourraient n'être que la face visible de la répression du mouvement d'opposition à la réforme des retraites. Plus discrètes, quoique toutes aussi efficaces, des pratiques de répression des grévistes se mettent en place dans les entreprises. Sur ce coup, les patrons peuvent s'assurer le soutien du gouvernement, et vice versa.

Un document que la DGT (Direction générale du travail) a adressé, le 13 mars, à ses relais hiérarchiques au sein de l'inspection du travail. Pour la CGT du ministère du Travail : « *ce document est un véritable manuel juridique pour faciliter les licenciements en justifiant des décisions d'autorisations pour motif disciplinaire des grévistes* ». Ce dernier explique comment licencier un syndicaliste – salarié protégé – pour des faits de grève. Elle encourage par exemple « *le recours des employeurs à des constats d'huissier de justice qui doivent emporter le jugement de l'inspection du travail* ».

Sur de nombreux piquets, l'épée de Damoclès judiciaire pèse sur la tête des grévistes. C'est par exemple le cas à Gidy, dans le Loiret, où 44 salariés d'Amazon, en grève pour des augmentations de salaire, sont poursuivis pour

« *exercice illégal du droit de grève* ». Pourtant, les constats d'huissier montrent bien que les grévistes ne bloquaient pas réellement le transport de marchandise. L'audience des grévistes a eu lieu vendredi 24 mars, un délibéré est attendu.

Mais outre l'arme juridique, l'opiniâtreté des grévistes, qui continuent à bloquer et à tenir des piquets à proximité des raffineries, ainsi que les grèves dans les dépôts pétroliers connexes (ex : la CIM au Havre) et dans les ports, pourraient finir par avoir raison du passage en force gouvernemental.

Une chose est sûre c'est que si l'on réprime la grève, **c'est parce qu'elle fait peur.**

JOURNÉE MORTE DANS LES PORTS : Pour la première fois, les pêcheurs appellent à des «*journées mortes*» dans les ports !!!

Un tel mouvement est une première dans le secteur, dans un climat de tensions jamais vu depuis la crise du Brexit. Pour la première fois, le comité national des pêches appelle à des journées mortes dans les ports français pour exiger du gouvernement des réponses à une série «*d'attaques*» fragilisant le secteur, dans un climat de tensions jamais vu depuis la crise du Brexit. Pas un bateau en mer, pas un poisson vendu, pas de mareyage, pas de transformation : l'opération inédite «*filière morte*» a eu lieu jeudi et vendredi, chaque comité local choisissant le ou les jours qui lui conviennent. À Boulogne-sur-Mer, principal port français, où la mobilisation a démarré dimanche soir avec le blocage du port, la criée a fermé dès le mardi 21 : les pêcheurs ont prévenu les navires européens frayant dans la Manche de ne pas venir débarquer leurs poissons. «*La coupe est pleine et il nous faut redonner un avenir à tous les acteurs de notre filière car aujourd'hui l'horizon est sombre*», affirme le comité national des pêches.

Le comité précise que ces journées «*filière morte*» sont le fruit d'une «*action unitaire*», coordonnées entre pêcheurs, criées et mareyeurs: car à terme, «*la disparition d'une partie de la flotte menacera directement tout le bassin d'emploi des ports, jusqu'aux usines de transformation*».

L'harmonisation des règles de contrôle des pêches :

Depuis plusieurs jours, la colère monte: manifestations musclées à Rennes ou Lorient, blocages à Boulogne, où le maire a appelé dans l'après-midi à «*faire front*» au niveau européen, contre une réglementation qui va «*mettre au ban des métiers, des traditions, des économies et finalement du patrimoine humain*». Les professionnels dénoncent des «*réglementations européennes inadaptées*», notamment l'interdiction de la pêche de fond dans les aires marines protégées d'ici 2030, et la décision du Conseil d'État imposant d'ici six mois la fermeture de certaines zones de pêche en Atlantique afin de préserver les dauphins dont les échouages se sont multipliés dans le golfe de Gascogne.

Ils réclament le paiement des aides gazole, dont «*certaines n'ont pas été versées depuis six mois*», et l'harmonisation des règles de contrôle des pêches comme de sécurité des navires en France, où un *mille-feuille* administratif complexe paralyse les investissements faute de visibilité. En un mot, ils s'insurgent contre «*le désengagement*» de l'État.

ASSURANCE CHÔMAGE: LES SYNDICATS DÉPOSENT DES RECOURS AU CONSEIL D'ÉTAT !!!

Les principales centrales syndicales ont annoncé vendredi le dépôt de recours contre la réforme de l'assurance chômage, qui engendre depuis le 1er février une baisse de la durée d'indemnisation pour tous les nouveaux demandeurs d'emploi.

La réforme, qui vise à moduler les conditions de l'assurance chômage selon la situation du marché du travail, prévoit une baisse de 25% de la durée d'indemnisation pour tous les demandeurs d'emploi qui ont ouvert des droits depuis le 1er février. Un chômeur qui aurait eu droit par exemple à 12 mois d'indemnisation dans l'ancien système n'a plus droit qu'à neuf mois.

Un plancher minimal de six mois est préservé. Les premiers impacts sont donc attendus à partir du 1er août.

La CGT, FSU, l'Unsa et Solidaires ont annoncé qu'elles «*attaquent au Conseil d'État le décret assurance chômage*» publié le 26 janvier, précisant que «*toutes les organisations syndicales déposent conjointement des recours*».

«*Si le gouvernement persiste à passer de force sa réforme des retraites, il ne faut pas oublier qu'il a usé de la même stratégie, malgré l'opposition unanime de toutes les organisations syndicales pour réformer l'assurance chômage*», écrivent la CGT, FSU et Solidaires, dénonçant «*une réforme injuste, injustifiée qui casse un peu plus les droits des privés d'emploi*».

FO a annoncé faire de même dans la foulée, comme la CFDT et la CFTC qui déposent un recours conjoint. La précédente réforme controversée, lancée en 2019 et pleinement entrée en vigueur fin 2021, avait été retardée de deux ans du fait du Covid et des recours des syndicats devant le Conseil d'État. Elle a

notamment durci les conditions d'indemnisation des demandeurs d'emploi, en particulier ceux alternant périodes de travail et d'inactivité.

LES CHEMINOTS RECONDUISENT LA GRÈVE À CHÂTILLON : « ILS ÉBORGNENT UN COLLÈGUE, ON LAISSERA PAS PASSER » !

« Le parc de rames est par terre. Il y a eu 110 TGV supprimés jeudi, vendredi, samedi et dimanche. On va continuer notre grève parce qu'on est déterminés. Jusqu'au retrait, voire plus loin » explique Clément, délégué syndical à Châtillon. Depuis le 21 mars, le cheminot et ses collègues qui assurent la maintenance des trains et des rames de TGV de la ligne Atlantique au départ de la gare Montparnasse sont en grève reconductible

Une répression dont les grévistes de Châtillon commencent à voir la couleur. *« Ce qui dérange la direction c'est qu'on bloque notre outil de travail. La direction commence à inventer des histoires de sabotage. Qu'elle le sache, que de notre côté c'est clair et net, on ne laissera passer aucune sanction, aucune demande d'explication. Plus il y aura de sanction, plus on va durcir ».*

Promesse confirmée en assemblée générale, le matin du 28 mars. Les grévistes décident de reconduire la grève.

« Ce matin on a fait des piquets bloquants sur les deux sites de Châtillon et on a reconduit la grève en assemblée générale » raconte Clément. *« On est vraiment en colère, cela va au-delà des retraites. Notre collègue cheminot Sébastien a été éborgné. Aujourd'hui, on a voulu faire une très grosse journée pour lui dire notre solidarité ».* *« La répression est aveugle et ça peut arriver à n'importe qui. Mais le gouvernement doit savoir que ça ne nous fera pas reculer. Ça renforce notre détermination à les faire plier »* ajoute Philippe, cheminot au technicentre de Châtillon. *« On a plus le choix maintenant, c'est jusqu'au bout »* conclue-t-il.

A bon entendeur !!!

SILENCE : ON TUE L'HÔPITAL !!!

Le gouvernement profite de la focalisation de l'attention sur les retraites pour accélérer ses opérations de casse de l'hôpital public. L'utilisation du 49-3 a imposé un budget hospitalier qui ne couvre pas l'inflation, ce qui mathématiquement va entraîner des plans d'économies avec des fermetures de lits et des suppressions de postes.

À cela s'ajoute, le refus de supprimer Parcoursup pour l'entrée dans les écoles professionnelles des métiers de la santé, qui est à l'origine d'un taux d'abandon et d'échec qui atteint notamment 25 % pour la formation infirmière. Les difficultés d'embauche s'aggravent avec un abandon du métier, en particulier chez les aides-soignants-e-s et les infirmier-e-s du fait de conditions de travail qui font perdre tout sens à ce dernier et de niveaux de rémunération très en-dessous de ce qui est attendu du fait de l'utilité sociale de ces métiers.

Cerise sur le gâteau, la réforme des retraites qui nie la pénibilité de ces professions. La situation la plus scandaleuse est celle des infirmier-e-s qui après avoir perdu la bonification de 5 ans lors du passage de Bachelot au ministère de la Santé, seront obligé-e-s de travailler 9 ans de plus qu'il y a 20 ans. Comment accepter cela alors que près de 40 % des aides-soignant-e-s et environ 20 % des infirmier-e-s partent à la retraite avec un taux d'invalidité plus ou moins important. Deux nouvelles attaques ont été initiées ces dernières semaines.

Tout d'abord, **le rapport préconisant la fermeture de 100 maternités**, rédigé par un professeur parisien, champion de l'activité privée à l'hôpital public, qui facture l'accouchement à **2.000 euros en dépassement d'honoraires**. Comment accepter l'argument de la sécurité quand cela se traduira par le fait que plus d'un tiers des femmes en âge d'accoucher se retrouveront à plus de 45 minutes de route d'une maternité. Ensuite vient l'application brutale des mesures concernant l'intérim à l'hôpital, sans aucune mesure d'accompagnement, qui va se traduire selon les directeurs d'hôpitaux par la fermeture de centaines de services.

Ces exemples sont la preuve que le gouvernement mène une stratégie très bien construite pour fermer environ 150 hôpitaux sur l'ensemble du territoire. La perversité est inscrite dans la loi Buzyn qui dénomme ces établissements "hôpitaux de proximité" qui ne seront en fait plus que des structures pour personnes âgées sans maternité, ni chirurgie, ni service d'urgence. Dans le même temps, les ARS facilitent la réorganisation du secteur privé lucratif en leur octroyant des autorisations d'activité sans aucune contrainte de service public et qui subventionne largement ses opérations de restructuration.

De nombreuses mobilisations ont eu lieu mais elles restent locales et non coordonnées. Il est urgent que cette question devienne une priorité politique nationale afin de pouvoir s'y opposer comme sur le dossier des retraites. Il y a urgence avant qu'il ne soit trop tard.

PENDANT LA CRISE, LES AFFAIRES CONTINUENT !!!

Alors que l'attention est focalisée sur le dossier des retraites, les affaires continuent dans le domaine de la santé avec une accélération de la marchandisation du secteur. Quelques exemples sont éclairants.

Citons d'abord le domaine du médicament avec le chantage des laboratoires concernant les anciens et très bons médicaments qui sont mis sciemment en rupture pour exiger une augmentation des tarifs. Et bien le gouvernement a cédé et a accepté une révision des prix de vente des génériques. Dans le même temps, les laboratoires qui ont très largement augmenté leurs bénéfices pendant la crise COVID se lancent dans des opérations financières de rachats de start-up dans des domaines très ciblés à haute rentabilité en délaissant de nombreuses priorités en termes de santé publique.

Le meilleur exemple est la firme Pfizer dont le **chiffre d'affaires a doublé entre 2019 et 2022**, passant de **50 à 100 milliards de dollars**, du fait d'un prix de vente de son vaccin très au-dessus des coûts de mise au point et de fabrication.

Ainsi, elle se permet de racheter pour **43 milliards de dollars** une petite entreprise prometteuse au niveau de nouveaux médicaments anticancéreux. Si le cancer est bien un domaine où de nouveaux traitements sont attendus, nous avons observé ces dernières années des dérives avec la mise sur le marché et la prescription de médicaments aux bénéfices très incertains, mais surtout très coûteux, **(souvent plusieurs milliers d'euros la dose)**.

En fait le prix du médicament n'a rien à voir avec son coût mais est lié **au prix de rachat des brevets** comme dans le cas cité plus haut. Un autre scandale est le fait que les avancées sur les vaccins devraient être utilisées pour développer par exemple un vaccin contre le paludisme qui tue plus de 600 000 personnes chaque année dans le monde, notamment des enfants. Mais ce type de produit n'intéresse pas l'industrie pharmaceutique car le marché centré sur des pays pauvres n'est pas rentable. **Un autre exemple de la gangrène de notre système est la nomination de Claude Evin comme médiateur chez ORPEA.**

Il est bon de rappeler quelques éléments du parcours de ce monsieur, **ancien ministre socialiste de la santé puis nommé directeur général de l'ARS d'Île-de-France par Nicolas Sarkozy**. Mais le pire est qu'il est celui qui a ouvert le marché des maisons de retraite qui a permis notamment la création d'ORPEA par un médecin qui est devenu depuis une des premières fortunes de France. Donc les affaires continuent avec toujours les mêmes profiteurs, grâce à E. Macron qui vient de sauver les actionnaires d'ORPEA en y injectant des fonds publics par le biais de la Caisse des dépôts. Bien sûr tout cela est légal mais est immoral.

C'est pourquoi face à un pouvoir politique qui bafoue la démocratie, la révolte est légitime en utilisant tous les moyens qui permettent d'instaurer un rapport de force à même de le faire reculer. Et pas que sur la réforme des retraites.

ALLEMAGNE : UNE « MÉGA-GRÈVE » DANS LES TRANSPORTS !

Un mouvement de grève d'une ampleur rarissime pour l'Allemagne a commencé lundi 27 mars à paralyser tout le secteur national des transports, alors que les syndicats réclament des hausses de salaires face à l'inflation. Les salariés des aéroports, du rail, du fret maritime, des sociétés d'autoroutes, des transports locaux sont appelés depuis minuit à 24 heures d'arrêt de travail.

Cette mobilisation s'inscrit dans un contexte de tensions sociales croissantes en Allemagne, où les grèves pour les salaires se multiplient depuis le début de l'année, des écoles aux hôpitaux, en passant par la Poste. Contrairement à des pays comme la France, un tel mouvement unitaire entre les syndicats EVG et Verdi, représentant respectivement 230.000 salariés des sociétés ferroviaires et 2,5 millions d'employés des services, est extrêmement rare.

La fédération des aéroports allemands a pour sa part dénoncé une stratégie **« d'escalade des grèves sur le modèle de la France »**, où les journées de mobilisation se succèdent contre la réforme des retraites.

Après la menace d'une grève à durée indéterminée, les 160.000 salariés de la *Deutsche Post*, qui négocient à part, ont déjà obtenu début mars une hausse de salaire moyenne de 11,5 %.

Et fin 2022, près de 4 millions de salariés allemands de l'industrie ont décroché une hausse de salaires de 8,5 % sur deux ans, après plusieurs semaines ponctuées par des arrêts de travail.

